



**Le rectorat de Créteil annonce ne pas renouveler les contrats  
de centaines d'enseignant-e-s et CPE précaires : INACCEPTABLE !**

**Pour le réemploi de toutes et tous sur des contrats d'un an temps complet  
RASSEMBLEMENT devant le Rectorat de Créteil  
Jeudi 27 août 15h**

En plein mois de juillet, des centaines de collègues ont reçu un courrier électronique signé des services du rectorat leur annonçant qu'« *il n'est pas possible, à ce jour, de vous proposer un renouvellement de contrat* ».

Des centaines de collègues qui pourtant se sont investi-e-s sans compter durant une année 2019-2020 rendue particulièrement difficile par la pandémie et le confinement.

Des centaines de collègues qui ont pour la plupart eu des avis favorables à la reconduction de la part de leur hiérarchie administrative ou pédagogique.

Des centaines de collègues coupables d'une seule chose : ne pas avoir assez d'ancienneté, ne pas être en mesure de décrocher un CDI durant l'année 2020-2021. Seuls ces dernier-e-s en effet ont reçu une proposition de contrat d'un an.

**Et pourquoi le rectorat organise-t-il un tel plan de licenciement ?  
...Parce que, selon lui, il n'y aurait pas de « besoins » : INAUDIBLE !**

Avec la crise sanitaire que nous avons traversée et qui s'annonce s'inscrire dans la durée, les élèves ont raté des milliers d'heures de cours, sont passé-e-s à côté de pans entiers de leurs programmes. Et il n'y aurait pas « besoin » de créer les classes nécessaires pour alléger les effectifs, multiplier les dédoublements, les groupes de soutien, etc. pour aider les élèves à reprendre le cours de leur scolarité ?

**Nos organisations syndicales estiment au contraire que la situation exige la création de centaines de postes sur l'académie, ce qui permettrait, comme premier pas vers un véritable plan de titularisation, le réemploi immédiat, et sur des contrats d'un an, de tous les collègues contractuel-les en CDD.**

C'est pour porter cette revendication qu'elles appellent toutes et tous à se rassembler jeudi prochain 27 août à 15h devant les grilles du rectorat

Une demande d'audience intersyndicale sera déposée à cette occasion.